

**Tableau annuel d'avancement au Grade  
Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> Classe**

**ARRETE N° 2025/46**

Mairie de Sorède  
Département des Pyrénées-Orientales  
République Française

**Le Maire de Sorède,**

- Vu** le code général des collectivités territoriales,
- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17,
- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,
- Vu** la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- Vu** le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatifs aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- Vu** le décret 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,
- Vu** l'arrêté en date du 12 mai 2021 portant définition des lignes directrices de gestion,

**ARRETE**

**Article 1 :**

Après examen de l'ensemble des agents promouvables, le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe est fixée comme suit pour l'année 2025 :

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
1- GARCIA Sandrine	Adj. Tech. Ppal 2 <sup>ème</sup> Classe Echelon 10	01/01/2025
2- SOLER Bernard	Adj. Tech. Ppal 2 <sup>ème</sup> Classe Echelon 9	01/08/2025

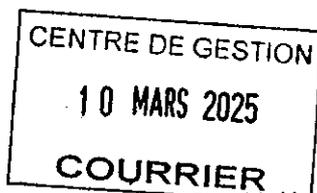
**Article 2 :** Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Le Maire,

- . Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- . Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de MONTPELLIER (6 rue Pitot) ou sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

**Fait à Sorède, le 06 Mars 2025**

**Le Maire, Yves PORTEIX**



Mairie de Sorède, rue de la Caserne, 66690 SOREDE